



DRH /12

16 MARS 2018

AVIS

AUX PHARMACIENS ET CHIRURGIENS DENTISTES ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT ORGANISE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE EN DATE DU 14 Janvier 2018

Il est porté à la connaissance des Pharmaciens et Chirurgiens-Dentistes déclarés admis au concours de recrutement organisé par le Ministère de la Santé en date du 14 Janvier 2018, qu'une séance d'affectation aura lieu le **Judi 22/03/2018 à 10 H à Direction des Ressources Humaines** à Rabat.

Les candidats admis audit concours sont priés de se présenter à la date et lieu indiqué munis **OBLIGATOIREMENT** de leur carte nationale d'identité et les pièces suivantes pour la constitution des dossiers de recrutement :

- 1- Trois exemplaires légalisés du diplôme de Doctorat en Pharmacie /Médecine Dentaire + (équivalence scientifique pour les diplômes délivrés à l'étranger conformément au bulletin officiel) ;
- 2- Trois photocopies légalisées de la Carte Nationale d'Identité;
- 3- Le casier judiciaire ou la fiche anthropométrique (*ORIGINAL*) daté de moins de 3 mois ;
- 4- Trois photocopies légalisées de l'attestation de baccalauréat pour les titulaires des diplômes délivrés à l'étranger.
- 5 - Une photo d'identité récente ;
- 6 - Un Spécimen de chèque (*CHEQUE BARRE*).

Il convient de signaler que tout dossier incomplet ou présente une discordance entre les pièces ne sera accepté par l'Administration.

Cet avis tient lieu de convocation

Pour le Ministre de la Santé et Par Délégation
Le Chef de la Division de Gestion du Personnel

M. Adhane BOUNHAFA

